



N° 93

# Bouloc

## Les nouvelles

### É D I T O

CHÈRES BOULOCAINES, CHERS BOULOCAINS,

**L** EST CERTAIN QUE 2020 RESTERA DANS nos mémoires. Des mois pendant lesquels la vie s'est arrêtée en partie, nous avons vécu des moments que nul n'avait imaginés et des bouleversements importants de nos habitudes. Nous pensons particulièrement aux personnes seules et isolées, aux soignants, aux malades, à toutes les Boulocaines et tous les Boulocains, qui attendent des jours meilleurs après une année difficile et incertaine.

.../...

> [LIRE LA SUITE P.2](#)



### A U S O M M A I R E

**2** L'édito du Maire **4** Actualités **6** Budget **8** Enfance  
**10** Social **12** Urbanisme **14** Voirie **16** Economie  
**18** Culture **20** Associations **22** Patrimoine **23** Agenda



[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)



Rendez-vous  
sur notre  
site Web

L'ÉDITO DE SERGE TERRANCLE

>> SUITE DE LA PAGE 1



Je dois aussi rendre hommage à tous nos commerçants, artisans et entrepreneurs, qui subissent de plein fouet cette crise. Certains secteurs s'en sortent mieux que d'autres, mais pour les restaurateurs, les activités professionnelles liées au tourisme, au sport et à la culture, cette période est redoutable.

Il y a un an vous nous avez élus, 2021 sera la première année pleine de notre mandat. Je remercie encore les Boulocains pour la confiance qu'ils nous accordent. Malheureusement nous ne pouvons vous présenter lors d'une réunion publique un bilan de notre première année du mandat. Ce bulletin municipal nous permet de vous informer des différents dossiers sur lesquels nous travaillons et que nous finalisons. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous mettrons en place des réunions publiques afin d'échanger avec vous sur différents dossiers qui vous tiennent à cœur.

Même s'il y a eu quelques éclaircies dans un tableau si sombre, nous souhaitons tous que 2021 soit l'année du retour à la sérénité et à une forme de normalité. La vigilance sera toujours de mise et nous devons encore attendre pour voir la fin de la crise sanitaire. Mais, la volonté collective est là : faire qu'en 2021, nous retrouvions la proximité et la vie sociale.

Le budget 2021 a été présenté et voté au mois d'avril. Vous pourrez y lire nos choix et la fidélité dans nos engagements. J'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général. Je les en remercie.

Notre commune possède une dynamique associative et culturelle, c'est un village avec de nombreux atouts qui mérite que l'on se réinvestisse pour sa revitalisation et ses infrastructures.

Des projets immobiliers voient le jour vous le savez bien, ce sont ceux soutenus par la municipalité précédente. Comme vous, nous subissons l'implantation de 36 logements par le bailleur social ALTEAL au rond-point reliant la rue du Fontanas, le chemin du Moulin à Vent et la route de Castelnaud d'Estrètefonds. Un autre voit le jour avec la destruction de la maison Mougou au chemin de Geordy. Il est important de clarifier cette situation et tant d'autres que nous pourrions citer.

Notre première année nous a permis de rencontrer beaucoup de Boulocaines et de Boulocains. Un Maire à plein temps est nécessaire pour notre commune et je respecte cette promesse.

Vous avez pu constater le retour du fleurissement du village et un grand nettoyage de l'esplanade de Verdun. Rien n'est facile et il reste beaucoup à faire.

Les différents projets de notre campagne seront échelonnés sur notre mandature.

Nous sommes surtout en discussion avec les bailleurs sociaux pour modérer les différents projets immobiliers. 2021 doit être l'année d'un nouveau départ dynamique avec vous à nos côtés pour que Bouloc reste un village où il fait bon vivre.

Le groupe minoritaire nous a interpellé dans le dernier bulletin municipal N°92 concernant la gouvernance relative à l'exclusion des membres de la liste « Bien Vivre à Bouloc » au sein des syndicats et des commissions de la Communauté de Communes du Frontonnais. Un constat non justifié étant donné qu'Anne-Marie Ferneke, membre du groupe minoritaire, siège en tant que conseillère communautaire à la gestion du patrimoine et est déléguée suppléante au SIAH des bassins versants de Villemur. Il est évident que seuls les membres élus de "Bouloc ensemble" sont à même d'accompagner les instances pour développer nos projets de campagne.

« Être positif, c'est construire, être négatif, c'est détruire » telle est le principe qui gouverne notre action.

Cordialement,  
Serge Terrancle,  
Maire de Bouloc



PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, Serge TERRANCLE, ou l'un de ses Adjoints, veuillez contacter

l'accueil de la Mairie par téléphone au 05.62.79.94.94

ou par e-mail sur [accueil@mairie-bouloc.fr](mailto:accueil@mairie-bouloc.fr)

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL ? VOICI TOUTES NOS PUBLICATIONS ET OÙ LES TROUVER...



**BULLETIN MUNICIPAL**, vous le tenez entre vos mains c'est un trimestriel, il est distribué dans vos boîtes aux lettres.

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE** : [www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)



**RÉSEAUX SOCIAUX**

Facebook (Bouloc31, Boulocvieeco), Instagram (Boulocmaville), Twitter (bouloc31)



**GUIDE PRATIQUE**

Il sera distribué dans vos boîtes aux lettres en fin d'année.



**POCKET INFOS**, l'A, B, C du nouvel arrivant : Il est disponible à la Mairie pour les nouveaux arrivants.



**PRESSE LOCALE** : La Dépêche du Midi (Quotidien) et Le Petit Journal (Hebdomadaire)

ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES**

Leslie SORBES BALLESTEROS 15/10/2020  
Auxence LAMY 14/11/2020  
Robin DE GROEVE 18/11/2020  
Zélie ROQUES 17/11/2020  
Manon PANUEL 30/11/2020  
Loann HOULLE 07/12/2020  
Robin AUFSATZ 29/12/2020  
Anton GARCIA 18/01/2021  
Théo RÉCHOU 19/01/2021  
Hanna EL KHOUMSI 22/01/2021  
Amaïa LESTRADE 21/01/2021  
Gabriel AU-DUONG 22/01/2021  
Hayden DONNEENWIRTH 03/03/2021  
Mattéo DEJEAN 15/03/2021

**DÉCÈS**

Régine FAURE épouse CAPPELLETTO 12/11/2020  
Jacqueline JANIN épouse POEYTES 13/12/2020  
Colette DUROUSSEAU épouse SALESSES 24/12/2020  
José NASCIMENTO 12/01/2021  
Serge POMPON 18/01/2021  
Berthe CONTE épouse GARDES 01/02/2021  
Patrick DELICATA 06/02/2021  
André BERTAUD 19/02/2021  
Marcel ACHOUR 22/02/2021  
Françoise FAGALDE épouse ROQUEBERT 15/03/2021  
Viviane CESSAC épouse GAILLARD 19/03/2021

Max MARSILLACH 20/03/2021  
Roger FAURÉ 23/03/2021  
Hubert NOLLET 24/03/2021  
Franck SENTOU 26/03/2021

**MARIAGES**

Marc RODA et Christine PETTMAN 27/02/2021

**PACS**

Maxime KINENGA BABAKANI et Alexia PRIÉ 25/11/2020  
Yannick LIBERGE et Coralie THOMAS 05/01/2021  
Jean-Michel GENIEZ et Nancy BOULAIS 09/03/2021



PHARMACIES DE GARDE



POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE, APPELEZ LE RÉSOGARDES : 3237

Liste sous réserve de modifications\*

Samedi 8 mai Pharmacie Bellevue 2 rue des Cimes - A1 à Saint Génies de Bellevue 05 61 74 69 30	Jeu 13 mai Pharmacie de la Fontaine Rue de la Fontaine à Montberon 05 61 74 44 55	Dimanche 23 mai Pharmacie des arts 83 route de Fronton à Aucamville 05 61 70 26 15	Dimanche 30 mai Pharmacie du pont de l'Hers 36 route de Bessières à Launaguet 05 61 74 85 34	Dimanche 13 juin Pharmacie du Quinze 21 route de Bessières à Pechbonnieu 05 61 09 88 48	Dimanche 27 juin Pharmacie Glandor 168 avenue de Toulouse à Cépet 05 61 09 55 86	Dimanche 11 juillet Pharmacie Ghedin Rue Jean Pascal à Labastide Sainte Sermin 05 61 84 90 93	Dimanche 18 juillet Pharmacie Peyronnette 25 avenue de Villemur à Saint-Alban 05 61 37 18 55	Dimanche 1er août Pharmacie d'Aucamville 125 route de Fronton à Aucamville 05 61 37 03 30	Dimanche 15 août Pharmacie Lourtau-Guilhot 77 rue Jean Jaurès à Fenouillet 05 61 70 06 63	Dimanche 29 août Pharmacie de la grande place 3 rue de l'Eglise à Castelginest 05 61 70 16 15
Dimanche 9 mai Pharmacie du Barry Centre commercial du Barry à Gratentour 05 61 82 37 64	Dimanche 16 mai La Grande Pharmacie Route de Saint-Sauveur à Saint-Jory 05 61 35 50 14	Lundi 24 mai Pharmacie centrale 15 avenue des Chalets à Launaguet 05 61 74 85 34	Dimanche 6 juin Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse 63 route de l'Hers 05 61 82 03 82	Dimanche 20 juin Pharmacie de Buffebiau 46 rue de la Pépinière à Castelginest 05 61 70 17 33	Dimanche 4 juillet Pharmacie de Fonbeauzard 98 route de Fronton à Fonbeauzard 05 61 70 10 26	Mercredi 14 juillet Pharmacie de la Nationale 25 route Nationale 20 à Saint-Jory 05 34 27 03 27	Dimanche 25 juillet Pharmacie Centrale 43 avenue de Toulouse à Bruguières 05 61 82 20 19	Dimanche 8 août Pharmacie de Bouloc 3 chemin de la Pégou 05 61 82 04 15	Dimanche 22 août Pharmacie de la Gravette 14 place de la République à Gagnac sur Garonne	Dimanche 5 septembre Pharmacie de la Mairie 66 bis route de Fronton à Saint-Alban 05 61 70 03 89



### REPORT DES ÉLECTIONS : DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales qui étaient prévues en mars sont reportées. Elles se dérouleront le dimanche 20 juin pour le premier tour et le dimanche 27 juin pour le second tour.

### LES MARCHÉS DE PLEIN VENT

Deux marchés bien différents :

Celui du jeudi après-midi est un marché traditionnel, sur l'esplanade de Verdun et vous accueille de 16 h 00 à 20 h 00.

Le marché du dimanche se renouvelle et prend un nouvel essor !

Il est maintenant situé en bordure de la rue Jean-Jaurès sur le parking de la Maison des Associations. Un marché gourmand et bio de 8 h 00 à 13 h 00 tous les dimanches.

Si vous souhaitez exposer et rejoindre l'un des marchés, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 62 79 94 94.

### DÉPART À LA RETRAITE D'ALAIN BOY

C'est une figure emblématique de nos services techniques qui vient de clore un important chapitre de sa vie professionnelle, commencé en juin 1992. Pendant près de 30 années au service des Boulocains, Alain Boy a gratifié la commune de ses compétences étendues et ô combien précieuses. Pour ne citer qu'un exemple que chacun de nous peut observer, on se souviendra qu'il est le « bâtisseur », avec son collègue Philippe, du nouveau monument aux morts du jardin de la Mairie. Doté d'un sens aigu du service public, Alain n'a jamais hésité à se porter volontaire pour venir travailler en dehors de ses horaires de travail, soir

et week-end, notamment en cas d'aléa climatique. Connu pour avoir parfois le verbe haut, Alain aura été aussi un très bon collègue, un être d'une générosité exemplaire... un personnage entier mais dont tout le monde s'accorde à penser qu'il a un très bon fond... Jusqu'en 2020, Alain a été également membre du Comité Technique avec là encore le souci d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel communal. Pour toutes ces qualités, Alain va nous manquer... Nous pouvons espérer que résidant sur la commune, il voudra bien, à l'occasion, continuer à nous prodiguer des conseils avisés ! En attendant, nous lui souhaitons une très agréable retraite.

### SÉCURITÉ : EMBAUCHE ET CRÉATION DE POSTE

Etoffer le service de la police municipale était un engagement de campagne électorale. Après la disparition soudaine de notre policier municipal Stéphane Carré en janvier 2021, la municipalité a dû lancer au mois de mars une procédure de recrutement d'un nouveau gardien brigadier pour la commune. Egalement un nouvel agent de surveillance, Emmanuelle Fleury a rejoint l'équipe via un reclassement. Le poste de police sera donc composé de deux policiers municipaux et d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP).



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Alors inscrivez-vous en téléchargeant le formulaire en ligne de l'opération « Tranquillité vacances » sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Vous bénéficierez de patrouilles quotidiennes pour surveiller votre domicile ou votre commerce. Le formulaire est à remettre à la brigade de gendarmerie la plus proche de chez vous ou à la police municipale de la commune. Aucune demande par courrier ou par téléphone ne sera prise en compte.

### VIVRE ENSEMBLE

#### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS



Le brûlage à l'air libre des déchets verts ou tout autre type de déchets est interdit toute l'année. Les déchets doivent être évacués en déchetterie. Il existe des solutions alternatives : broyage, compostage, paillage. Tout dépôt sauvage est interdit. En cas de non-respect, une amende de 32 à 1500 € suivant le type de dépôt sera appliquée au contrevenant.

#### NUISANCES SONORES



Vivre en paix avec ses voisins Les beaux jours reviennent et l'envie de profiter de son jardin aussi, alors n'oublions pas que nous ne sommes pas seuls et pensons à nos voisins !

- Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
- Samedis : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- Dimanches et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00 / 16 h 00 - 18 h 00

#### JE GARDE MA COMMUNE PROPRE AVEC LES BORNES DE PROPRIÉTÉ CANINE

- Vieux stade
  - Rue du Vigé (proche banc)
  - Esplanade de Verdun
  - La Poste (entrée)
  - La Poste (en bas de l'espace vert)
  - La Mairie (côté boîte à livres)
  - Rue Jean Jaurès (côté rond-point Les Pelissières).
- Une maintenance est assurée tous les 15 jours.



### LA COMMUNE PASSE À L'ÉLECTRIQUE !

Le véhicule publicitaire des services techniques passe à l'électrique. Depuis quelques années, la municipalité est dotée d'un véhicule financé dans sa totalité en régie publicitaire par les entreprises du territoire. Un véhicule qui permet aux entreprises de se faire connaître sur un support mobile et de communiquer sur leurs activités mais aussi à la collectivité de bénéficier d'un véhicule complémentaire pour son personnel. Un engagement qui se renouvelle tous les

quatre ans, le véhicule reste le même mais les annonceurs changent. Cette année, l'équipe municipale a souhaité remplacer ce véhicule par un véhicule électrique. Un coût certes supplémentaire pour la collectivité d'une valeur de 700 €/an pour la location de la batterie mais un pas vers un mode de déplacement moins polluant, plus silencieux et qui contribue à l'amélioration de notre santé grâce à l'absence d'émissions de CO2.

### RÉNOVATION DU DERNIER VESTIAIRE DE LA SALLE OMNISPORTS

Les services techniques viennent d'achever la rénovation du dernier vestiaire de la salle omnisports. Rappelons-le, chaque année depuis trois ans, un vestiaire est rénové pour un meilleur confort des utilisateurs et un rafraîchissement nécessaire pour maintenir les locaux en bon état. Cette année, en raison de la situation sanitaire et de la fermeture des bâtiments communaux, la rénovation a été effectuée plus tôt.



Nous espérons que les clubs sportifs pourront en profiter très prochainement.

### DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

On entend par animal errant un animal qui est laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître. Cette situation est interdite et est punie d'une contravention de deuxième classe (150 € maximum). La gestion des animaux errants est du ressort du maire. Ce dernier a le droit de faire saisir les animaux qui sont ensuite conduits à un lieu de dépôt comme une fourrière communale. A l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés au lieu de dépôt désigné, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire auprès du maire de la commune où l'animal a été saisi, il est alors

considéré comme abandonné. Il devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer selon plusieurs modalités : le garder en fourrière, le céder à des fondations ou associations de protection des animaux ou cas extrême le faire euthanasier. Pour récupérer son animal, le propriétaire devra s'acquitter des frais de fourrière. Alors protégez vos animaux en veillant sur eux.



### LE MOUSTIQUE TIGRE EST DE RETOUR

Chaque année, dès l'arrivée des beaux jours, le moustique tigre fait son retour. Ce moustique d'une espèce particulièrement agressive et nocive peut transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya ou encore le zika. Des mesures simples au quotidien permettent de lutter contre sa prolifération :

éliminer les endroits où l'eau est stagnante, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et usées, bien curer les rigoles et les gouttières, couvrir les réservoirs d'eau et récupérateurs... Retrouvez tous les renseignements sur [www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)





## BUDGET 2021

**Le Rapport d'Orientation Budgétaire a été présenté en conseil municipal le 1er avril.**

Il préfigure les priorités qui seront affichées au budget primitif, présente les projets communaux et tient compte des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur notre capacité de financement.

Suite à une année 2020 avec de bons résultats, nous avons souhaité maintenir nos précédents investissements tout en réorientant nos frais de fonctionnement vers des projets pour nos enfants.

Par exemple, nous allons permettre à ceux-ci de bénéficier de menus cuisinés sur place avec un approvisionnement en circuits courts et une intégration de produits bio.

Nous allons également remanier notre service enfance en prenant directement en charge la direction et la coordination du service.

### ZOOM SUR LE FONCTIONNEMENT

**Qu'est-ce que le fonctionnement ?**

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : salaires du personnel et frais assimilés, subventions versées aux associations, charges générales comme l'électricité, les impôts, les assurances, le téléphone, les charges financières comme les intérêts et les emprunts, les dotations aux amortissements et aux provisions et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir comme les impôts, taxes, les subventions.

**Résultat de fonctionnement 2020 : 738 835 € (Excédent brut de fonctionnement)**

**Fiscalité : Maintien des taux actuel.**

La suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales sera effective en 2021 pour 80 % des contribuables. En 2023 plus aucun foyer ne paiera la TH sur sa résidence principale.



En 2021 le produit de la TH sera remplacé pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Les taux d'imposition 2021 sont les suivants :

- Taxe Foncière sur le bâti : 42,13% (Taux Départemental en 2020 : 21,90% + Taux Communal en 2020 : 20,23%)
- Taxe Foncière sur le non bâti : 70,93%

Capacité de désendettement (rapport entre l'épargne nette et la dette): 5,47 années (5,91 en 2019)

Subventions aux associations maintenues à hauteur des montants versés en 2020.



Approvisionnement en local, circuit court et en produits bio

### ZOOM SUR L'INVESTISSEMENT

**Qu'est-ce que l'investissement :**

Ce sont les dépenses nécessaires pour payer les travaux récurrents pour l'entretien du patrimoine et le renouvellement du matériel et des équipements, le remboursement du capital des emprunts. Les recettes comprennent : les subventions, les dotations du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), l'autofinancement (épargne) et les emprunts nouveaux.

**Résultat d'investissement 2020 : 1 007 437€ (- 472195€ en 2019)**

Excédent conséquent sur 2020 compte tenu des subventions perçues sur l'exercice.

**Investissements inscrits au BP en 2021 :**

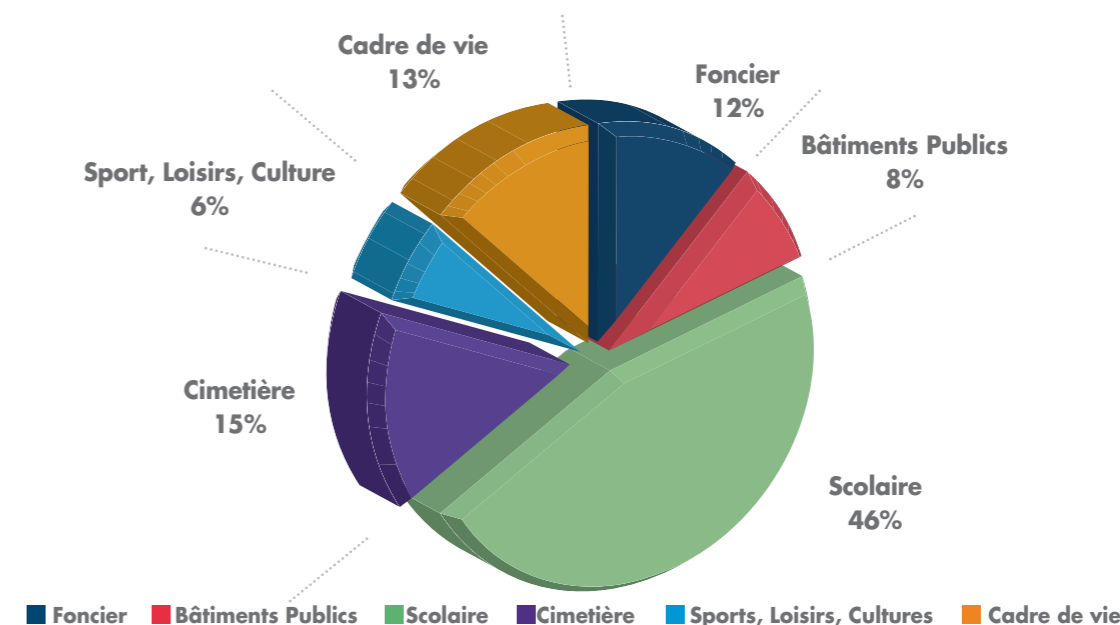
- Réaménagement de la cuisine : 350 000€
- Acquisition Foncière : 100 000€
- Investissements récurrents : 300 000€
- Clôture et aménagement intérieur extension du cimetière : 130 000€
- Rénovation énergétique bâtiment mairie, salle des fêtes : 55 000€
- Régénération du terrain de football : 50 000€
- Aménagement paysager complexe aire de jeux : 50 000€

- Aire de jeu du square du footballeur : 60 000€
- Sécurisation entrée école maternelle/ALAE/ALSH : 30 000€
- Etude sécurisation clocher de l'église : 10 000€
- Etude rénovation énergétique école élémentaire : 10 000€



Projets pour nos enfants: des menus cuisinés sur place

### RÉPARTITION SECTION INVESTISSEMENT 2021



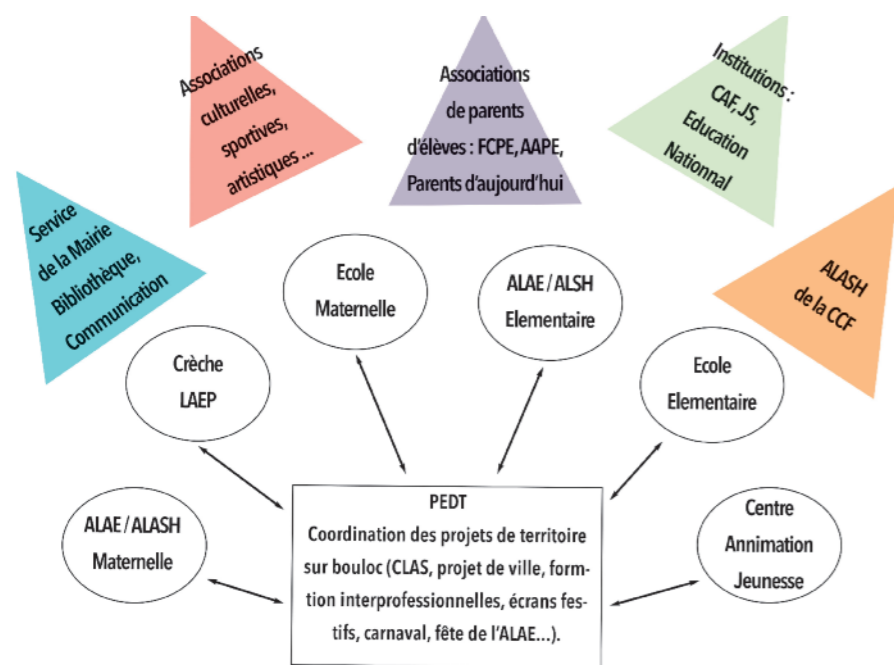


## LES ÉQUIPES D'ANIMATION ŒUVRENT POUR L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS

Les équipes de directions de l'ALAE / ALSH de maternelle et d'élémentaire ainsi que la coordination, travaillent en étroite collaboration pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles. De nombreux projets sont en cours d'élaboration. Malgré un contexte sanitaire complexe, nous veillons à maintenir les espaces de loisirs agréables, sécurisés et attractifs. Entourés par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, nous orientons nos actions afin que les mois à venir soient riches d'activités et de propositions ludiques.



Manon Giacomini, Marine Grugier, Morgane Maurel (à l'arrière), Coline Deregnaucourt et Barbara Deprince (à l'avant)



## LES ÉCRANS ET NOS ENFANTS... QUE DE QUESTIONS !

Parce que nos enfants grandissent et qu'ils évoluent avec le monde numérique... nous avons tous rencontré au moins une fois des interrogations quant aux usages des écrans. Que ce soient les jeux vidéo, le streaming, les réseaux sociaux... nos enfants en sont fan ! Impossible d'y

échapper... Face aux demandes, parfois insistantes, de nos enfants quant à l'utilisation d'un portable, d'une tablette ou d'un ordinateur, nous sommes parfois un peu perplexes et perdus face à cet

univers numérique. Dois-je mettre un contrôle parental ? Peut-il jouer à ce jeu vidéo ? Cette série sur Netflix est-elle pertinente pour son âge ? Peut-il aller sur Tik Tok ou se créer un compte sur Snapchat ? Autant de questions que nous nous posons ou que nous nous poserons un jour en tant que parents. **Parce que nous pensons qu'à plusieurs, il est plus facile d'apporter, de trouver des réponses ou de se rassurer quant à nos propres décisions, nous avons décidé de créer une plateforme d'échange « LE RESEAU DES PARTAGES ».** L'objectif est de mettre en commun nos expériences avec le numérique et d'échanger simplement entre parents. Alors si vous aussi, vous vous posez des questions, vous souhaitez échanger avec d'autres parents...

Rejoignez-nous sur « LE RESEAU DES PARTAGES ». On vous attend !



## RETOUR SUR LA VIE DU SERVICE JEUNESSE ET DU PEDT

**Les passerelles :** De la petite enfance à la jeunesse, nous organisons des projets communs. Afin que vous puissiez découvrir avec vos enfants les équipes pédagogiques, les lieux et les journées de vie des futures structures d'accueil, nous réalisons un livre d'or et une vidéo qui vous seront présentés dans les prochaines semaines. Nous mettons en place dans le cadre du CDJ (Conseil Des Jeunes), tous les jeudis soir un partenariat avec le CAJ (Centre Animation Jeunesse) autour d'activités nouvelles (graff, TAG, danse urbaine, ateliers culinaires ou scientifiques). Les professionnelles de la petite enfance (crèche) et de l'enfance (ATSEM et animatrices ALAE) travaillent et se forment ensemble pour impulser une cohérence éducative sur le service. Sont mis en avant la posture professionnelle, les échanges de pratiques et des axes forts autour de la famille.

**La parole de l'enfant :** Nous considérons l'enfant comme une personne à part entière capable et en droit de faire valoir ses envies et décisions. A travers les activités effectuées, les enfants donnent leurs avis et orientent nos actions éducatives.

**Projets de ville :** Les ALAE contribuent à l'organisation des manifestations dans la ville. De nombreuses décorations dans le village sont réalisées par les enfants et les animateurs des centres. Noël, le Carnaval ou encore l'Expo Idéale sont autant de prétextes à investir les lieux publics et rendre fiers les petits citoyens de la commune. Ouvrez les yeux, dans les prochaines semaines, vous y verrez des nouveautés...

**Ecrans Festifs :** Ce projet a vu le jour en 2019 sous un axe de prévention aux écrans des plus petits aux plus grands. De nombreux partenaires (écoles, alae / alsh, caj, bibliothèque, le réseau des partages, les associations des parents d'élèves, la crèche, LAEP...) se mobilisent pour vous proposer un projet de qualité. Cette année, nous reconduisons l'évènement avec un nouveau format. Fin mai, début juin, nous banalisons une semaine autour de cette thématique et ferons vivre des activités aux enfants de l'école à l'ALAE passant par vos espaces de vie.

## MORGANE MAUREL SUCCÈDE À HASNA FELLOULA



Morgane issue de l'animation a débuté son cursus par l'obtention d'un BAF. A la suite de ses années d'études poussées dans le domaine de l'animation et de l'encadrement, Morgane originaire de Villaudric, a été embauchée par la commune de Fronton. Aujourd'hui elle évolue en tant que coordinatrice enfance en charge du Projet Educatif de Territoire à Bouloc, elle est l'interface entre les personnes de terrain (ALAE/ALSH) et les élus de la collectivité. Sa mission est de travailler dans la transversalité et de mettre en œuvre des projets cohérents afin que les axes de travail correspondent aux valeurs du prestataire LEC Grand Sud et à la commande publique. Elle est l'élément qui permet à tous les acteurs de travailler ensemble dans les meilleures conditions possibles. Au quotidien, elle œuvre auprès des équipes et est facilitatrice dans le développement des projets. « **Seule on arrive à rien et un projet se développe et se réalise en équipe car chaque personne va amener les munitions et l'émergence de quelque chose** ». A Bouloc, elle occupe aujourd'hui un poste qui lui correspond avec beaucoup de motivation et d'idées nouvelles.

## NOUVEAUX ARRIVANTS : INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les nouveaux arrivants, tous niveaux confondus, ont la possibilité d'inscrire leurs enfants aux écoles jusqu'à la rentrée des classes. Pour toute information ou prise de rendez-vous, veuillez contacter le service portail famille de la mairie au 05 62 79 94 81.

## RÉOUVERTURE DE L'ANCIENNE CANTINE SCOLAIRE

Dans un contexte de crise sanitaire complexe, nous avons dû revoir le protocole sur le temps méridien. Les recommandations du gouvernement nous incitent à entreprendre des mesures supplémentaires quant au « non brassage » et à la distanciation entre les enfants. De ce fait, nous avons rouvert l'ancienne cantine élémentaire afin de positionner un groupe pour la restauration du midi. Cela ne change en rien la qualité du service et les enfants ont toujours le double choix, les mêmes quantités et l'encadrement des professionnels. De cette manière, nous respectons le protocole, les enfants ont plus de temps pour manger et pour profiter de ce moment convivial. Ils ont également le temps de pratiquer une activité après le repas.



### BRÈVE : PENSEZ AU BUS DU MERCREDI

Tous les mercredis midi, sur le parking de l'école élémentaire côté rue Jean Jaurès, le bus de transport scolaire se retrouve en difficulté pour circuler en raison des véhicules stationnés sur les trottoirs et en double file. Pour la sécurité de tous nous vous demandons de stationner sur les places appropriées.

## LE TRI DES BIODÉCHETS S'INSTALLE DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables. Une partie de ces déchets peut être évitée, grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire, le reste de ces déchets peut être valorisé. Depuis le 22 mars, la municipalité en collaboration avec la Communauté de Communes du Frontonnais vient d'équiper les deux cantines scolaires de bacs de tri pour les biodéchets. Régis par le prestataire Easytri, les bacs seront récupérés toutes les semaines, ce qui permettra d'évaluer la quantité de biodéchets et ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire. Ces biodéchets seront ensuite traités suivant deux circuits : la



Mise en application

méthanisation qui permettra par la suite de récupérer du biocarburant et le compostage avec un composteur industriel qui permettra de transformer la matière en terre compostée pour servir les cultivateurs des alentours ainsi que la collectivité. A la fin du repas, pour l'école

élémentaire, les enfants pourront effectuer le tri de leurs plateaux eux-mêmes sur la table de tri en dissociant les déchets non recyclables des biodéchets. Un accompagnement sera fait par les encadrants. Actuellement en vigueur, les animateurs et personnel de cantine débarrassent les plateaux des enfants et effectuent le tri eux-mêmes.



Présentation et formation des agents

### LE VOYAGE DES AÎNÉS REPORTÉ À NOUVEAU

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux séniors de 60 ans et plus un voyage organisé en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). L'objectif est de donner aux aînés la possibilité de partir en vacances à moindre coût. En raison de la situation sanitaire, le voyage initialement programmé en septembre 2020 avait été reporté en mai 2021. La situation sanitaire persistant, le voyage est à nouveau reporté, pour la sécurité de tous du 2 au 9 octobre 2021. Nous vous remercions pour votre compréhension.

### PLAN CANICULE



Un Plan National pour prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une période de grande chaleur. Un registre nominatif de recensement des personnes à risque est ouvert à la mairie pour les familles qui le souhaitent. Ce registre concerne uniquement les personnes vulnérables du fait de leur isolement. Si vous êtes déjà inscrit, vous n'avez pas besoin de renouveler votre demande. Sachez que toute information est conservée dans la confidentialité jusqu'à la radiation de la personne inscrite. **Vous souhaitez vous inscrire ? Veuillez contacter le CCAS au 05 62 79 94 88.**



### NOUVELLE CONSEILLÈRE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Depuis le 23 mars, Anaïs Palmiero est le nouvel agent social du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, succédant à Mélissa DULO. Issue d'un BAC STSS puis d'un BTS ESF et d'un diplôme d'Etat en tant que conseillère elle occupe aujourd'hui le poste de conseillère en Economie Sociale et Familiale. A la suite d'une première expérience en CCAS, elle exerce un métier varié auprès de publics différents : familles, séniors, jeunes, personnes en situation de handicap. Pour Anaïs, cette fonction correspond à ses valeurs et à sa personnalité. A l'écoute et dévouée, elle met un point d'honneur à apporter à des personnes dans le besoin, un accompagnement engagé et réel. Pour elle, travailler à Bouloc est idéal, « c'est une commune à taille humaine, au plus proche de la population où elle pourra développer une relation privilégiée avec les habitants ». Pendant un mois, Mélissa et Anaïs ont pu travailler ensemble, ce qui donne à Anaïs une bonne connaissance des dossiers. **Elle vous accueille sur rendez-vous le lundi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 ainsi que les mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00.**

### DON DE COFFRETS GOURMANDS



Lundi 8 mars, Serge Terrance, maire, accompagné de Béatrice Cézerac adjointe au maire à l'action sociale de Sabrina Lanes conseillère déléguée et Nathalie Chanabé référente du Centre Communal d'Action Sociale de la commune ont fait don de coffrets gourmands. En effet, de nombreux aînés de la commune ont souhaité offrir le leur aux familles qui en ont davantage besoin. Les membres du bureau du Trèfle à 4 feuilles et la municipalité tiennent à les remercier chaleureusement pour cet élan de solidarité.



### CHÈQUES LOISIRS

Afin de permettre aux jeunes boulocaines et boulocains l'accessibilité à des loisirs de qualité pendant les vacances scolaires, le Centre Communal d'Action Sociale participe aux frais d'inscription supportés par les familles sous forme de chèques loisirs. Ces chèques contribuent au financement des inscriptions pour les journées mais aussi pour les sorties et séjours proposés par le centre de loisirs. Le montant des chèques est fonction du quotient familial de chaque famille. Renseignements auprès du CCAS au 05 62 79 94 88.

### ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES : PROCHAINES COLLECTES



Le soleil revient et le printemps approche ! Les collectes de sang sont toujours aussi nécessaires pendant cette période afin d'assurer au quotidien les réserves de produits sanguins. Au printemps, je fais ce qu'il me plaît et je n'ai pas peur de l'aiguille ! En ces temps particuliers avec la crise sanitaire, une fois de plus, l'esprit de solidarité des Français et notamment leur engagement pour le don de sang a été d'autant plus mis en avant. L'EFS continue d'inviter ainsi les Français à ancrer chaque jour de l'année le don de sang comme étant un acte citoyen à inclure dans ses habitudes de vie. Profitez du printemps pour donner votre sang ! Prochaine collecte organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles de Bouloc : mercredi 7 juillet et jeudi 8 juillet de 14 h 00 à 19 h 00 à la salle des fêtes de Bouloc, 55 rue Jean Jaurès.

### LE TRÈFLE À 4 FEUILLES

Depuis le 13 février 2021, l'association « le Trèfle à 4 feuilles » se restructure et laisse place à un nouveau bureau dont la présidente est Cécile Fernandez. Créée fin 2007, cette association vient en aide aux familles et personnes nécessiteuses par la fourniture de paniers alimentaires. Intervenant sur le périmètre géographique du canton de Villemur-sur-Tarn et notamment des communes de Bouloc, Villeneuve-lès-Bouloc, Castelnaud d'Estrétefonds, St-Rustice, St-Sauveur, Fronton, Villaudric et Vacquiers, elle intervient aujourd'hui auprès de 70 familles. La spécificité du Trèfle à 4 feuilles est d'œuvrer en partenariat avec les acteurs sociaux des communes spécialisés dans l'aide sociale (assistantes sociales, conseillers en économie sociale et familiale, CCAS) qui définissent les critères d'éligibilité des futurs bénéficiaires et garantissent aussi la confidentialité de la situation de chacun. La fourniture des denrées est très largement assurée par la ramasse auprès de supermarchés locaux et par la Banque Alimentaire. L'association est d'une aide précieuse tant sur le plan de la subsistance que du lien social nécessaire au maintien de la dignité humaine.

### APPEL À BÉNÉVOLES

Une quinzaine de bénévoles effectuent la distribution deux fois par semaine toute l'année. Néanmoins, l'association a besoin d'aide pour assurer la collecte auprès des partenaires le vendredi, c'est pourquoi elle recherche activement d'autres bénévoles pour les aider dans cette action. Alors si rejoindre l'association vous intéresse veuillez contacter 07 77 73 70 18

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ADHÈRE AU CBE DU NET-TARN

Le comité du Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain - Tarn (CBE du Net) est l'un des acteurs du développement économique et de l'emploi du territoire. Sa mission principale : la mise en commun de moyens techniques, de savoir-faire et d'informations au profit d'acteurs du territoire comme les associations, les collectivités, ou encore les entreprises. Le CBE du Net favorise l'insertion à l'emploi, participe à l'action sociale et promeut la création et le suivi des

### ASSOCIATION AVIE



L'association est une structure d'insertion par l'activité économique, elle favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui en sont éloignées et facilite leur accès à l'emploi stable et durable avec un accompagnement socio-professionnel. L'association s'adresse également aux entreprises, collectivités, associations et particuliers en recherche de personnel ponctuel ou régulier. Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.asso-avie.fr](http://www.asso-avie.fr) - Contact : 05 61 35 46 91 - [contact31@asso-avie.fr](mailto:contact31@asso-avie.fr)

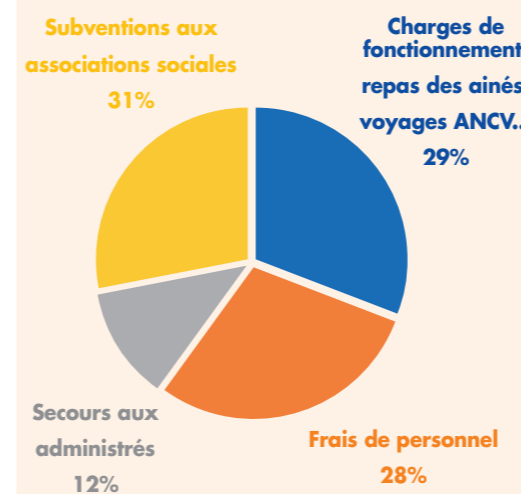


Béatrice CEZERAC  
Adjointe au Maire en charge de la commission « Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées »

### BUDGET CCAS 2021

Budget total d'un montant de 83.900 € en section de fonctionnement. Quelques éléments explicatifs :

#### DÉPENSES FONCTIONNEMENT CCAS 2021



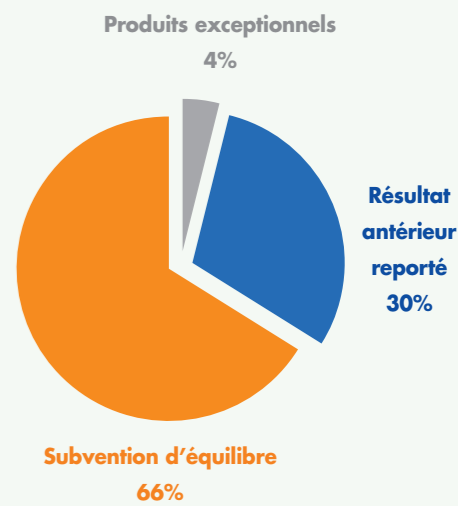
#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Stabilité du budget / BP 2020
- Budgétisation du voyage ANCV
- Prise en compte de la cotisation CBE du NET
- Revalorisation des subventions
- Budgétisation habituelle des aides financières
- Budgétisation du repas annuel des aînés...

#### RECETTES FONCTIONNEMENT CCAS 2021

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Diminution de la subvention d'équilibre 2021 compte tenu du bon résultat antérieur reporté. Les recettes de fonctionnement sont abondées essentiellement par la subvention d'équilibre versée par le budget communal. 55.000€



# URBANISME

## MODIFICATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BOULOC

### Pourquoi une évolution du PLU ?

Après 2 années d'application, le PLU applicable doit faire l'objet d'évolutions pour plusieurs motifs :

- Intégrer de nouveaux projets de développement,
- Adapter les règles applicables par retour d'expérience de 2 années d'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Faire évoluer des projets en cohérence avec les engagements de la nouvelle équipe municipale.

### Comment faire évoluer un PLU ?

Plusieurs procédures sont prévues pour l'évolution d'un PLU, de façon synthétique on retrouve :

- La révision « générale » : elle remet en cause le PLU applicable dans sa globalité,
- La révision « allégée » : elle permet de réduire un zone agricole (A), naturelle (N), un espace boisé classé (EBC) ou une protection,
- La modification « de droit commun » : elle permet de modifier les

possibilités de construire dans les zones urbaines (U) ou à urbaniser (AU), de faire évoluer le règlement ou les orientations d'aménagement et de programmation (OAP),

- La modification « simplifiée » : elle a pour objet la rectification d'une erreur matérielle, l'évolution limitée des droits à construire, la suppression d'un emplacement réservé.

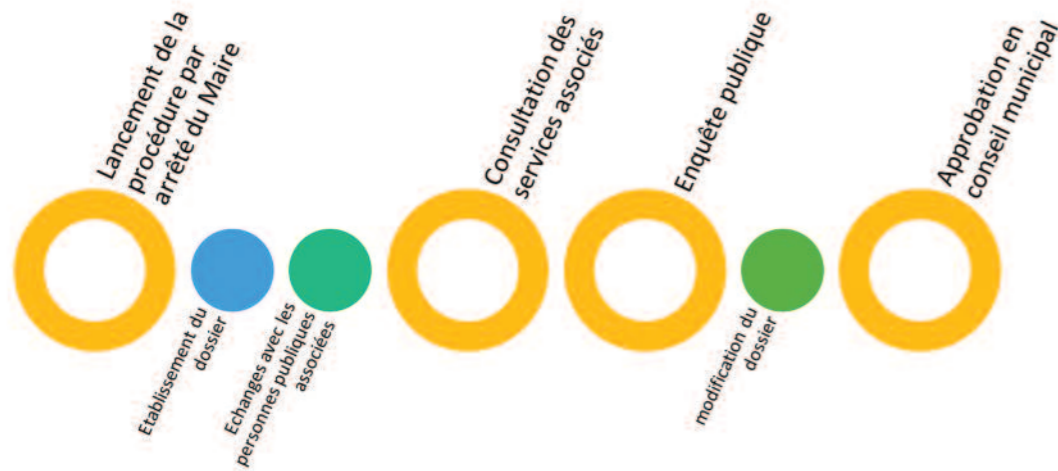
### Quelles évolutions sont programmées ?

La commune se positionne sur des modifications « de droit commun » pour :

- Poursuivre l'accueil d'activités au sein de la zone de Pythagore,
- Rectifier des erreurs matérielles dans les documents règlementaires,
- Repenser l'organisation projets et le développement des voies sur le centre-bourg,
- Faire évoluer quelques dispositions règlementaires : emprise au sol, aspect des constructions, implantations, ...

### Où est-il possible de consulter le dossier ?

Le projet de modification, ainsi que les avis émis par les personnes publiques associées, seront consultables en mairie et sur le site internet de la commune de BOULOC pendant l'enquête publique dont la date sera définie ultérieurement. Les modalités de l'enquête publique feront l'objet d'une communication par affichage et voie de presse.



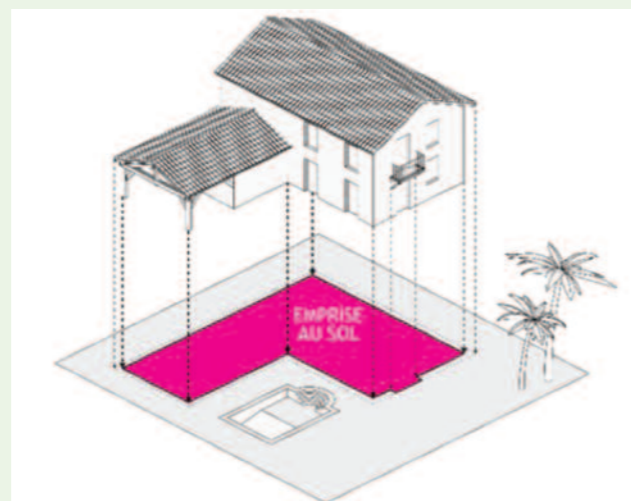
## INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY SUR LA COMMUNE



Les compteurs Linky sont en cours de déploiement sur la commune. Grâce à ce nouveau compteur vous aurez la possibilité de mieux connaître votre consommation et la maîtriser.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

## LA NOTION D'EMPRISE AU SOL



La notion d'emprise au sol est définie à l'article R. 420-1 du Code de l'urbanisme comme la "projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus".

Le PLU de BOULOC exclut du calcul de l'emprise au sol :

- Les constructions enterrées telles que les sous-sols, les dalles ne dépassant pas le niveau du sol.
- Les terrasses.
- Les piscines.

Chaque zone du règlement du PLU définit des dispositions encadrant l'emprise au sol dans les espaces qu'elle recouvre.

**Rémi PEROTIN**

Adjoint au Maire en charge de la commission « Urbanisme, réseaux publics, développement durable et environnement »



**Jean-Jacques FERRA**

Adjoint au Maire en charge de la commission « Grands travaux, patrimoine communal et sûreté »



# GRANDS TRAVAUX

## NOUVELLE AIRE DE JEUX AU SQUARE BEAULIEU

Aussi connue sous le nom de square du footballeur, cette aire de jeux au centre du village va être réhabilitée. La structure en place installée depuis maintenant plus de 20 ans, a fait son temps et il est l'heure d'offrir aux enfants un endroit agréable pour s'amuser en plein cœur du village.



(Photo non contractuelle)

Un projet qui se construira par phases :

Dans un premier temps, l'ancienne structure vétuste sera retirée et des travaux seront effectués sur l'ensemble de l'espace de jeu. Ensuite, avec la reprise du tapis de sol, aujourd'hui en gravier, celui-ci se verra doté d'un revêtement coloré et amortissant grâce aux granulats en caoutchouc. Une meilleure hygiène pour les enfants et une sécurité accrue en cas extrême de chute. Enfin, une fois les travaux de gros œuvre réalisés, une toute nouvelle aire attrayante et pleine de nouveautés sera installée. Par la suite l'équipe des "espaces verts" des services techniques planteront diverses essences et aménageront le square en adéquation avec la nouvelle aire de

jeux afin de créer un environnement homogène dans une ambiance agréable et un univers plus exotique.



(Photo non contractuelle)

## TRANSFORMATION DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR FAIRE LA CUISINE SUR PLACE

Après le choix du maître d'œuvre du projet en décembre dernier, les bureaux de contrôle technique et de coordination de sécurité (SPS) ont été retenus. Les cahiers des charges relatifs aux travaux d'une part et aux équipements de cuisine d'autre part, ont été rédigés et les consultations d'entreprises, lancées.

Tout est donc mis en œuvre pour que les travaux se déroulent pendant les vacances d'été et que la nouvelle cuisine soit opérationnelle à la prochaine rentrée scolaire.

## PROJET « RÉSIDENCE LES FONTAINES »



La future résidence « Les Fontaines » se situe à l'entrée du village, à l'angle de la rue du Fontanas et du chemin du Moulin à vent. La parcelle a été vendue au bailleur social ALTEAL, le permis a été accordé en novembre 2019 et les travaux ont débuté en décembre 2020 pour une durée de 18 mois. Il s'agit d'une résidence à carac-

tère social de 36 logements, composée de 8 maisons individuelles et 28 appartements en R+1 et R+2. De nombreux espaces de stationnement ont été prévus dans le projet : un parking souterrain, des garages privés, une aire de stationnement à

l'intérieur de la résidence, mais aussi une poche de stationnement sur le domaine public. Pour les deux roues, elle est également dotée de trois locaux dédiés. Cette résidence est implantée dans le respect du Plan Local d'Urbanisme. Elle est construite en renforcement de la voie pour laisser place à un parvis végétalisé.



## LA FIBRE À BOULOC

Le déploiement de la fibre a été mis en œuvre par la société Fibre 31 pour un déploiement de 2600 prises sur la commune. L'ouverture de la commercialisation se fera par zones entre le Printemps 2021 et le deuxième trimestre 2022. Si la situation sanitaire le permet, le maître d'œuvre « Haute-Garonne Numérique » proposera une réunion publique au moment de l'ouverture de la commercialisation et répondra à vos questions. Sachez-le, Haute-Garonne Numérique a d'ores

et déjà contractualisé avec les opérateurs suivants : Orange, Bouygues, SFR, Free mais également, Ozone et NordNet. Pour les autres opérateurs, ils restent maîtres du planning de commercialisation de leurs offres. Pour tout complément d'information et pour suivre le déploiement et l'éligibilité de votre foyer, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site dédié : <https://haute-garonne-numerique.fr/le-deploiement/>



## NON RECONNAISSANCE DE LA CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE POUR 2019

La commune de Bouloc n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2019 par arrêté interministériel du 28/07/2020 publié au JO le 03/09/2020. L'arrêté est consultable sur le site de la commune [www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr) ou directement à la Mairie.

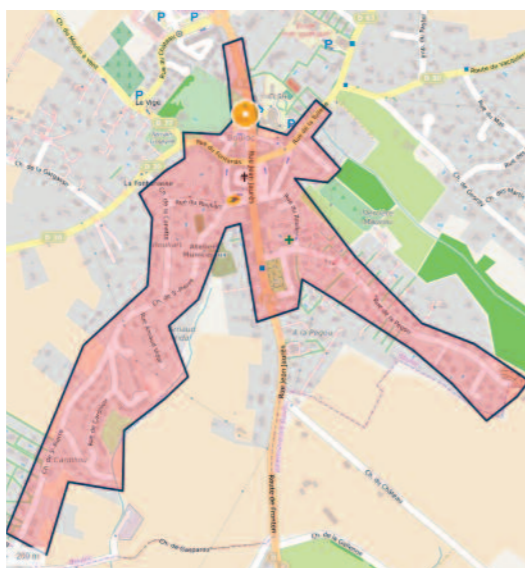
**SÉCURITÉ RENFORCÉE AUX ABORDS DES ÉCOLES**



Afin d'améliorer les conditions de sécurité aux abords des écoles, une signalisation lumineuse renforcée produisant un double flash de façon permanente a été mise en place. Cette signalisation est située rue Jean-Jaurès de part et d'autre du parking de la maison des associations, par où les enseignants et la majorité des parents et élèves accèdent à l'école. Elle est alimentée par un kit solaire la rendant indépendante du réseau électrique ce qui facilite sa mise en place et économise l'énergie. A terme, de tels dispositifs seront mis en place rue de la Tuilerie de part et d'autre du portail principal d'accès à l'école élémentaire et rue de la Violèze aux abords de l'école maternelle.

**HOMOGÉNÉISATION DE LA ZONE « 30 KM/H »**

Au fil des années, des limitations de la vitesse des véhicules à 30 km/h ont été mises en place dans l'agglomération de Bouloc. Justifiées par une « zone 30 km/h » ou par le passage sur des plateaux surélevés destinés à contraindre les conducteurs à ralentir, elles se succédaient de façon discontinue. La Municipalité et la CCF ont revu la signalisation afin d'y amener davantage de cohérence et de continuité. La limitation à 30 km/h couvre maintenant le centre du village conformément au plan ci-



**CORRESPONDANT DÉFENSE**

La fonction de correspondant défense a été créée en 2001. Le Conseil Municipal de chaque commune doit élire à cette fonction un de ses membres dont la mission est d'être le point de contact de la mairie et des administrés avec le ministère de la défense, représenté dans le département par la délégation militaire départementale de la Haute-Garonne (DMD 31) à Toulouse.

Les textes prévoient que chaque maire est chargé d'informer et de sensibiliser les administrés et notamment sa jeunesse sur trois domaines particuliers concernant la défense nationale :

- Les deux obligations militaires qui font partie du parcours citoyen, que sont le recensement obligatoire en mairie des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans et la journée de défense et de citoyenneté (JDC) également obligatoire à l'âge de 18 ans.
- Les activités de défense ouvertes aux citoyens français : les préparations militaires, la réserve militaire opérationnelle ou citoyenne et l'engagement dans l'armée d'active.
- Le devoir de mémoire et le patrimoine militaire au sein des communes.

C'est par l'intermédiaire du correspondant défense et du service état civil que la commune remplit cette mission d'information.

Correspondant : Jean-Pierre Rouanet

**COMMISSION VOIRIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONTONNAIS (CCF)**

La Communauté de Communes détient la compétence "Voirie" pour les communes qui la composent. C'est à dire qu'elle a en charge la création, l'aménagement et l'entretien des voies, des places, des parkings et de leurs dépendances. Cette action est régie par « la charte voirie » qui comporte des dispositions destinées à garantir l'équité entre les communes dans la répartition des prestations qui leur sont fournies, et de leur financement. Au sein de la CCF, la Commission Gestion du Patrimoine a la charge de préparer et proposer au conseil communautaire les actions dans le domaine de la voirie et d'en assurer la mise en œuvre. Cette commission englobe les compétences mobilité, voirie, bâtiments intercommunaux.

Le Vice-Président qui la dirige est André Gallinaro maire de Villeneuve-lès-Bouloc. La commune de Bouloc y est représentée par Jean-Pierre Rouanet et Anne-Marie Fernekess. Il faut préciser que l'entretien des « émissaires » du réseau pluvial, c'est-à-dire des cours d'eau comme le ruisseau de St Jean, n'est pas de la responsabilité de la CCF. Cette responsabilité relève du syndicat mixte du Plan d'Aménagement Rural (PAR) de Villemur. La commune de Bouloc y est représentée par J.P. Rouanet, titulaire. A.M. Fernekess et J. Loo sont suppléants.



**PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE VOIRIE : SÉCURITÉ D'ABORD !**

Notre programme électoral prévoit de réaliser durant notre mandat un important développement du réseau de cheminements piétonniers le long des voies départementales sur le territoire de la commune. Ces opérations sont en partie financées par une subvention annuelle du Département de la Haute-Garonne. La municipalité précédente ayant annoncé qu'un cheminement serait réalisé en 2020 le long d'une partie du chemin de Fompigasse, nous avons évidemment prévu de le terminer et établi la programmation suivante :

En 2021, réalisation de la deuxième partie du cheminement le long du chemin de Fompigasse ; en 2022 achèvement du cheminement le long de la route de Vacquiers (RD 30) ; en 2023 premier tronçon du

cheminement le long de la route de Villaudric (RD 63).

En réalité, aucune étude n'avait été lancée pour le chemin de Fompigasse ; depuis lors, les travaux ont été chiffrés à 600 000 €. Compte tenu des contraintes budgétaires, engager une opération d'un tel montant en 2021 serait pénalisant pour la mise en œuvre de notre programme. Par ailleurs, dès notre mise en place, une pétition recueillant la signature de 145 riverains de la route de Vacquiers a attiré notre attention sur les risques encourus notamment par les 91 enfants concernés longeant la partie de cette voie non encore aménagée pour rejoindre les arrêts des bus de transport scolaire.

Nous avons reçu en mairie les représentants de ces citoyens et avons

convenu avec eux que compte tenu du nombre d'enfants concernés, cette opération relevait d'une plus haute priorité.

Ces diverses raisons nous ont amenés à reconsidérer la chronologie de réalisation des différentes opérations c'est-à-dire à différer la réalisation du cheminement de Fompigasse et à affecter la priorité à la route de Vacquiers. Cet aménagement sera réalisé à la fin de l'année 2021.



Jean-Pierre ROUANET  
Adjoint au Maire en charge de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »





**ROCA HABITAT SERVICES**



Eric et Christine Roca, installés depuis septembre 2020 sur la commune, ont fait le choix de venir habiter à Bouloc pour le cadre de vie paisible à la campagne. Un choix de vie important pour le couple qui a créé son activité en avril 2019 en région toulousaine et souhaite se développer sur le Nord Toulousain. Salarié pendant plus de 30 ans, Eric Roca a exercé deux ans comme agencier de cuisine, cinq ans comme ouvrier polyvalent dans le bâtiment avec une expérience poussée en qualité de zingueur avant de s'installer à son compte. Roca Habitat Services est une entreprise de travaux de rénovation intérieure et extérieure, elle propose pour l'extérieur de la rénovation de toiture (nettoyage et zinguerie), carrelage terrasse, pause de clôture, portails... Pour l'intérieur toutes les activités de type : peinture, papier peint, faïence, revêtement de sols, agencement de cuisine ainsi que des petits travaux de plomberie et d'électricité. Christine Roca est en charge de la partie administrative et commerciale, elle sera votre première interlocutrice en accompagnement tout au long de votre projet. L'entreprise propose un service de dépannage notamment pour la partie plomberie et électricité.

**PLUS D'INFOS :**  
Tél. 06 21 18 76 18  
roca.eric@neuf.fr

**UN NOUVEL OSTÉOPATHE À BOULOC**



Pierre Revol, a rejoint Reine Cellard, ostéopathe, installée au 51 rue Jean Jaurès à Bouloc en octobre 2020. Tous deux forment une équipe très dynamique et poursuivent un but commun: le soulagement durable des patients. Pierre effectue une éducation thérapeutique du patient avec une prise en charge active, beaucoup de conseils pour des exercices à faire à la maison. Les deux ostéopathes partagent le cabinet pour assurer un accueil permanent. Pierre reçoit les jeudis et samedis et également pendant les jours d'absence de Reine Cellard.

Renseignements par téléphone au 07 68 13 03 94 ou par mail sur [reine.cellard@gmail.com](mailto:reine.cellard@gmail.com)

**PLUS D'INFOS :**  
Site : [www.osteopathe-villemur-sur-tarn.com](http://www.osteopathe-villemur-sur-tarn.com)  
Page Facebook : [@osteopathevillemursurtarn31340](https://www.facebook.com/osteopathevillemursurtarn31340)

**Jean-Pierre ROUANET**

Adjoint au Maire en charge de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »  
Membre de la Commission "Développement économique" (CCF)



**LES CISEAUX DE MANON**

Habitant la commune depuis trois ans Manon Gauthier, vient de s'installer en tant que coiffeuse à domicile. Durant sa formation et jusqu'à la création de son entreprise, Manon a travaillé dans plusieurs salons, elle a débuté son parcours professionnel dans des grandes franchises de coiffure puis en arrivant en Haute-

Garonne a poursuivi son parcours dans les salons à taille humaine. Elle coiffe femmes, hommes et enfants. Elle souhaite étendre son activité dans le secteur du Nord Toulousain. Manon se déplace chez vous, équipée de son propre matériel, le client n'a rien à fournir. Vous pouvez la contacter du lundi au samedi, elle adapte ses horaires en fonction de la demande.

**PLUS D'INFOS :**  
Tél. 07 69 18 16 45  
[ciseaux.manon@gmail.com](mailto:ciseaux.manon@gmail.com)  
Page Facebook : [@LesCiseauxdeManon](https://www.facebook.com/LesCiseauxdeManon)

**BELLES DEMEURES DU FRONTONNAIS**

Vincent Terral, est le fondateur de l'agence Belles Demeures du Frontonnais. Né à Bouloc et habitant au cœur du village, il est très attaché à la commune et au territoire du Frontonnais. De par sa formation initiale en école de commerce, Vincent a une manière bien à lui de travailler avec une approche particulière du travail d'agent immobilier. Si le nom « Belles demeures du Frontonnais » peut paraître élitiste, pour Vincent il n'en est rien ! En effet : « Ce ne sont pas les murs qui font la belle demeure mais plutôt les occupants qui y vivent. Les belles personnes font les belles demeures ». Pas d'agence physique, il se déplace directement chez vous et entend se positionner comme spécialiste du territoire du Frontonnais



dans les transactions immobilières pour tout type de biens : studios, appartements, maisons, locaux professionnels...  
Renseignements par téléphone au 07 67 05 13 15 ou par mail sur [v.terral@bellesdemeuresdufrontonnais.fr](mailto:v.terral@bellesdemeuresdufrontonnais.fr)

**PLUS D'INFOS :**  
Site : [bellesdemeuresdufrontonnais.fr](http://bellesdemeuresdufrontonnais.fr)  
Page Facebook : [@BellesDemeuresduFrontonnais](https://www.facebook.com/BellesDemeuresduFrontonnais)  
Page Instagram : [belles\\_demeures\\_du\\_frontonnais](https://www.instagram.com/belles_demeures_du_frontonnais)



**Audrey BRAUD**

Adjointe au Maire en charge de la commission « Finances et marchés publics »  
Membre de la Commission "Développement économique" (CCF)

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**DirectFermiers31.fr**  
L'annuaire des producteurs en vente directe en Haute-Garonne

Un nouvel annuaire numérique vous permettant de trouver 330 producteurs haut-garonnais (fruit, légume, viande, produit laitier, épicerie...) répartis dans près de 633 points de vente en vente directe.

Vous permettre de consommer local et de saison, en solidarité avec les producteurs proches de chez vous, voici l'ambition de ce nouvel outil.

**ANNUAIRE DIRECT FERMIER31**

**Agir avec vous !**

**« BOULOC VIE ECO » UNE PAGE DÉDIÉE AUX ENTREPRISES**

Depuis juillet 2019, une page Facebook dédiée aux informations à destination des entreprises a été spécifiquement créée. Vous pouvez y retrouver l'actualité de la vie économique de la commune, des offres d'emploi, des reportages, des informations d'ordre général qui vous concernent en tant qu'artisans, commerçants, entrepreneurs, TPE ou PME... Alors ne perdez pas de temps, si vous ne connaissez pas encore cette page abonnez-vous...**Rendez-vous sur @boulocvieeco**



**LE BUREAU DE L'EMPLOI**

Le Bureau de l'Emploi propose ses services d'orientation et d'accompagnement à tous les administrés de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) en recherche d'emploi et de formation, en mettant aussi à disposition des ressources documentaires et un accès internet. Il s'adresse également aux entreprises et employeurs du territoire et les accompagne pour toutes leurs démarches.

**Nouveau !**  
Le Bureau de l'Emploi du Frontonnais a maintenant sa propre page Facebook. Vous pouvez y retrouver chaque semaine

l'ensemble des offres d'emploi des entreprises du Territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais ainsi que toutes les actualités de l'emploi et de la vie professionnelle (ateliers, formations, services...).

**Rendez-vous sur @lebureaudelemploitudufrontonnais**



**PLUS D'INFOS :**  
51 avenue Adrien Escudier  
31620 Fronton  
05 61 82 56 5  
[emploi1@cc-dufrontonnais.fr](mailto:emploi1@cc-dufrontonnais.fr)



**VISITE DU DÉPUTÉ DE LA V<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION JEAN-FRANÇOIS PORTARRIEU**

Le député se rend régulièrement sur le terrain à la rencontre des acteurs économiques locaux du Nord Toulousain afin de mieux appréhender les spécificités et difficultés locales. Dans ce contexte sanitaire particulier, il rend visite depuis plusieurs mois aux commerçants des communes de sa circonscription. Vendredi 26 mars, il était à Bouloc et a rencontré trois d'entre eux accompagné de Serge Terrance, Maire de la commune, de Rémi Pérotin 1er Adjoint et de Gilbert Estampe, adjoint. Jean-François PORTARRIEU s'est entretenu avec Ludovic et Morgane PUJO, gérants du restaurant L'Etabli rue du Fontanas, Jean-Pierre FEUILLET, artisan

boulangier-pâtissier sur l'esplanade de Verdun et Julien CALVET directeur de l'agence immobilière Capital Conseil située dans la zone d'activité des Pélissières. Ces rencontres et ces échanges entre le député et les artisans/commerçants ont permis d'aborder le sujet de la crise sanitaire et l'impact qu'elle a pu avoir depuis le début sur chacune des activités : de manière générale, le fonctionnement de chaque secteur d'activité vis-à-vis de cette période particulière, mais aussi la question de l'emploi entre chômage partiel, maintien des emplois et recrutements. Le sujet des mesures d'accompagnement des entreprises à lui aussi été évoqué. Néanmoins, les artisans/commerçants de Bouloc restent confiants et ont démontré que malgré la crise ils ont su se réinventer, à travers de nouvelles manières de fonctionner, mais aussi des projets engagés ou à venir.



**COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**UN AUTEUR-ILLUSTRATEUR NOMMÉ HERVÉ TULLET**

Créateur de près de 80 livres jeunesse, Hervé Tullet aime susciter la surprise lors de ses rencontres-ateliers avec les enfants. La magie opère de la même façon à travers ses albums et livres d'activités, toujours attendus.

Il lance en 2018 "L'Expo idéale" avec Hervé Tullet, un projet multiforme issu d'une performance au Livart à Montréal dans lequel il propose à chacun de réaliser son exposition en suivant ses gestes. Le projet se compose d'ateliers vidéos sous forme de web-série et d'un dispositif de partage sous forme d'exposition collective.

Colorés, pétillants, joyeux, les livres d'Hervé Tullet proposent une autre manière de lire le livre, et aussi de regarder le monde. Il transforme aussi le jeu en dessin ... Propose un carnet de (presque) poète ... pour lire de la poésie différemment, s'y essayer et qui sait ? Peut-être avoir envie d'aller loin... et cela, toujours en couleurs. Venez découvrir certains de ces livres !

« Un livre » (Prix Sorcières 2011) a renouvelé profondément l'album, bientôt suivi de « Couleurs », « On joue ? », « Oh ! Un livre qui fait des sons », « Atelier dessins », « Un jeu », « J'ai une idée ! »...

**FOCUS SUR UN LIVRE**

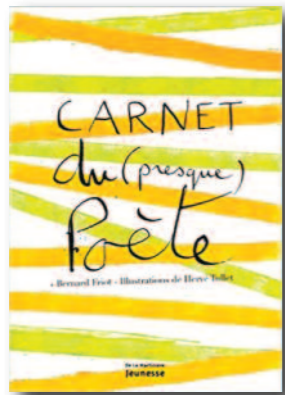
Carnet du (presque) poète/ Hervé Tullet. De la Martinière Jeunesse, 2007.

" Les mots, c'est bien connu, ne servent pas seulement à créer du sens. Ils jouent, ils font l'amour. Ils composent une musique. "

Maryse Condé

Epais carnet de pages blanches sur lesquelles courent des bribes de poésie, ou de phrases devenues poétiques par le fait d'être ainsi inscrites seules dans un coin de pages. On y trouve de la couleur, des esquisses, des jeux de mots, des propositions d'exercices pour se lancer dans l'écriture, ou pour tout simplement imaginer : "Imaginer, c'est hausser le réel d'un ton" Gaston Bachelard.

Hervé Tullet surprend encore et nous donne envie de feuilleter ce carnet, un peu comme si on grignotait (de la poésie) à l'heure de l'apéritif : il y a un goût de reviens-y.



**L'EXPO IDEALE : DES ATELIERS PARTICIPATIFS À GRANDE ÉCHELLE**

Du 21 avril au 30 mai, la bibliothèque de Bouloc vous invite à participer à différents ateliers et/ ou à reproduire chez vous certains gestes de Hervé Tullet : Réalisez ainsi votre Expo Idéale de Bouloc. Les réalisations apportées à la bibliothèque feront l'objet d'une exposition sur le mois de juin et juillet à différents endroits de la commune.

Une expo idéale est une expo qui continue, qui n'est jamais figée... Le projet a débuté au mois d'avril, initié par Mariam Séverac, responsable de la bibliothèque municipale, il a pour objectif de faire connaître un auteur, de vous faire découvrir de nouveaux livres entre jeux, imagination, création et expérimentation, d'animer la commune et de fédérer petits et grands autour d'un projet commun. Des ateliers et des temps



de réalisation ont été organisés depuis le mois d'avril et se poursuivront au mois de mai à la bibliothèque municipale :

- Mardi 11 mai : Atelier N°2 - Création libre de 16 h 00 à 18 h 00
- Mardi 25 mai : Atelier N°3 - Création libre de 16 h 00 à 18 h 00
- Samedi 29 mai : Atelier dessin et jeu lors de l'exposition Cuvée d'Artistes (Si la situation sanitaire permet l'organisation de l'évènement).

**Ateliers sur inscriptions de 6 à 8 personnes maximum. Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque municipale.**

Si vous souhaitez contribuer à l'expo idéale et que vous ne pouvez pas participer aux ateliers, des webinaires sont disponibles sur la page Facebook de la Mairie avec des ateliers pour vous aider à créer. Une grande exposition sera ensuite installée dans différents lieux sur la commune du 12 juin au 31 juillet. Un projet vivant malgré la situation sanitaire persistante !

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS 1962**

Samedi 20 mars s'est tenue la cérémonie commémorative du 19 mars 1962.

Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la



mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

A 9 h 45 un hommage a été rendu au cimetière devant la tombe de Jean Vigneron, mort au combat. Puis à 10 h 00, Serge Terrance, Maire de Bouloc, accompagné de son adjoint Gilbert Estampe et de Sabrina Lanes, conseillère déléguée, ont déposé une gerbe au Monument au Mort ; s'en est suivi d'une minute de silence et de la lecture du message de la FNACA par Monsieur le Maire. Les élus étaient accompagnés de deux porte-drapeaux : Léna Fernekess et Aimé Clavié. Christophe Leroux de l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais a joué la sonnerie aux Morts et la Marseillaise.

Un temps de recueillement, toujours dans des conditions particulières qui ont limité la cérémonie à 6 participants.

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945**

Cette année, nous célébrons le 76<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Le 8 mai 1945 prenait fin, après six ans de combats et d'atrocités, le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi, chaque année, un hommage est rendu à cette date. La municipalité rendra hommage à toutes les victimes de cette guerre samedi 8 mai à 10 h 00 au Monument aux Morts en comité restreint.

**RENCONTRE DU MONDE ASSOCIATIF**

En raison de la situation sanitaire actuelle persistante la municipalité n'organisera pas de rencontre avec le monde associatif au mois de juin dans sa configuration habituelle. Suivant l'évolution de la situation sanitaire, elle sera organisée sous une autre forme.

**ECOPÂTURAGE, ÉPISODE 4... MOÏSE ET SON TROUPEAU SONT DE RETOUR**



Déplacement du troupeau

Moïse et son troupeau sont arrivés sur la commune le vendredi 9 avril. Comme chaque année, la journée de la tonte marque l'arrivée du berger pour 1 mois.

Cette année, en raison de la situation sanitaire, la journée s'est déroulée sans animations ni public. Un pas-



FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, le Forum des Associations prend un nouvel essor et change de décor ! En effet, en raison de la situation sanitaire persistante, l'équipe municipale a fait le choix d'organiser le traditionnel Forum des Associations à ciel ouvert. Le Forum se déroulera au cœur du village, dans la cour de l'école élémentaire et en respectant le protocole sanitaire en vigueur. Point de départ d'une nouvelle rentrée, essentiel pour le fonctionnement de la vie associative.

Nous vous proposons de retrouver les associations de la commune le samedi 4 septembre de 14 h 00 à 17 h 30. L'occasion de découvrir, de vous informer, de vous inscrire ou vous réinscrire. Alors venez nombreux pour contribuer à la réussite de cet événement, qui nous le souhaitons, vous permettra de découvrir de nouvelles disciplines. En raison de la situation sanitaire, nous n'organiserons pas d'apéritif dinatoire ni de remise de récompense.



sage obligatoire dans le processus car la laine est une fibre qui pousse en continu. Elle protège l'animal contre les agressions de l'hiver mais devient gênante et encombrante pour les brebis quand viennent les beaux jours. Epaisse, sale, la laine est pleine de débris de paille, de foin, de grains et de parasites. Elle est humide et peut même moisir. Il est donc indispensable de tondre les bêtes qui à la suite de la tonte sont plus propres et plus légères. La tonte est bénéfique pour le dynamisme des animaux et stimule leur appétit. Le troupeau terminera son séjour à



Journée de la tonte

où ce dernier vous parlera d'elle ou de lui, de ses œuvres et des techniques utilisées. L'occasion de participer à une exposition d'une manière différente en partageant un moment privilégié avec l'artiste. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 29 mai à 11 h 30, lors du vernissage virtuel pour découvrir l'exposition

dans son intégralité. Monsieur le Maire, Serge Terrance accompagné des membres de la commission « Culture, Sports et Loisirs » s'adressera à vous pour inaugurer cette 5<sup>ème</sup> exposition et vous présentera tout le programme. Alors restez connectés sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Mairie de Bouloc.

**CUVÉE D'ARTISTES, L'EXPOSITION PREND UN NOUVEL ESSOR**

Cette année, en raison de la situation sanitaire persistante et des restrictions d'organisation des événements dans les lieux clos, l'exposition municipale Cuvée d'Artistes se déroulera de manière virtuelle. Du 29 mai au 5 juin, nous vous présenterons tous les jours un portrait d'artiste en vidéo

CULTURE

CLUB PHILATÉLIQUE



Pendant nos réunions mensuelles, nous échangeons des timbres, nous les classons grâce à la bibliothèque spécialisée que nous avons acquise au fil des années. Nous accueillons des enfants et les initiations à la philatélie. Ils apprennent beaucoup de choses avec les timbres : en histoire, géographie, sciences, en littérature...un grand apport de connaissances de la culture générale.

Nous proposons des expositions sur des thèmes divers. Chaque année nous organisons une bourse toutes collections qui est une sorte de marché de la collection où on y retrouve les timbres, la monnaie, les vieux courriers, des livres anciens, des cartes postales, des BD, des jouets anciens, toutes sortes de petits objets de la vie quotidienne d'antan ou des bibelots publicitaires...enfin, une multitude de collections. **Contact : Béatrice Salesses (Présidente) 06 32 08 39 58 - salesses.yves@free.fr**

LE JARDIN MUSICAL DE BOULOC EST DE RETOUR !

L'association pour les opportunités et initiatives régionales culturelles (APOIRC) revient à Bouloc le dimanche 5 septembre 2021 avec le jardin musical. Comme chaque année, la soirée musicale se déroulera à la Maison du gardien, 70 route de Villaudric, à côté du complexe sportif. L'accueil se fera à partir de 17 h 00. Lors de cet événement musical vous pourrez apprécier la programmation suivante : 17 h 30 - 18 h 15 : Serge LOPEZ et Jean-Luc AMESTOY, flamenco poétique / 18 h 45 - 20 h 00 : CUARTETO TAFI, la puissante fusion de la voix argentine et de la musique du monde. Plus de renseignements sur <https://lecatalogue.jimdfree.com/>



ATELIERS THÉÂTRE AVEC LES P'TITS MOLIÈRE

L'association « Les P'tits Molière » vous propose des ateliers théâtre un samedi sur deux à la salle des fêtes. Développer l'expression orale et corporelle, l'attention, la concentration et la mémoire auditive et visuelle. Favoriser l'écoute, le respect de soi et des autres, la socialisation par les jeux de groupe et la coopération. Accepter le regard de l'autre, jouer et prendre la parole devant un groupe, vaincre sa timidité et augmenter sa confiance en soi. Ces ateliers sont uniquement sur inscription. **Pour tout renseignement veuillez contacter Béatrice BOUSQUET au 06 14 49 11 63**



PAUSE LECTURE

Pause Lecture existe depuis juillet 2014, créée par des passionnés de lecture. Nous voulons que tous et toutes puissent accéder à la lecture, car c'est un moyen d'accéder au savoir et avoir son libre-arbitre. Pendant nos réunions mensuelles, nous échangeons nos réactions sur nos lectures. Nos choix sont multiples : On lit tous le même livre, on lit plusieurs ouvrages d'un même auteur ou on choisit de présenter un livre qui nous a plu... Nous nous essayons aussi à l'écriture : présentation de nos lectures, d'un souvenir, d'une histoire vécue, de poésie, de notre avis sur un fait divers... Bien entendu, cette année, tout a été annulé, mais nous continuons de lire et d'échanger nos écrits par internet. Nous organisons un salon littéraire où 30 auteurs sont invités pour discuter, vendre et dédicacer leurs ouvrages. Espérons que notre salon aura lieu mi-novembre 2021. **Contact : Béatrice Salesses (Présidente) 06 32 08 39 58 - pause.lecture.bouloc@free.fr**

LOISIRS

LA FRATERNELLE BOULOCAINE



Cette année, l'Assemblée Générale a été faite par mail et courrier, un grand merci à tous, une grande majorité ayant répondu et renouvelé la confiance à l'équipe en place. L'association organisatrice de sorties sur une journée mais aussi de voyages a dû suspendre ses activités en raison de la pandémie. Le célèbre repas des haricots organisé début Mars n'a pas survécu, du jamais vu depuis plus de 60 ans ! Le voyage au Puy du Fou qui devait avoir lieu fin Août 2020 est programmé à la même date cette année du 26 au 29 Août 2021. Si des personnes sont intéressées, vous pouvez contacter l'association. En Septembre nous participerons au forum comme d'habitude. **Contact : Manuel Salamo (Président) 05 61 82 03 62 - lafraternelleboulocaine@gmail.com**

CAP CHEVAL, LABEL VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

L'association Cap Cheval vous propose des promenades à cheval, encadrées, dans le Frontonnais. L'occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour découvrir et partager l'amour du cheval pendant quelques heures dans un environnement naturel. L'association est labellisée « Vignobles et Découvertes » elle propose plusieurs balades thématiques autour du vin : « Balade des saveurs », « Enotourisme s'évader tout simplement » ou encore « S'évader dans les vignobles du Frontonnais ». Groupes de 6 personnes maximum. **Renseignements et inscriptions au 06 77 21 36 08.**

CAP SOPHRO S'ADAPTE POUR VOTRE BIEN-ÊTRE !

Les adhérents sont ravis de retrouver un lien non professionnel et sans masque même si c'est à travers l'écran. Les séances collectives sont programmées à 20 h 00 les jeudis et les ateliers sophro-naturo zen et sophro-nutrition à 20 h 00 les mardis. Ces moments en petits groupes animés par Stéphanie Lapalus et Sandrine Ghilardi se déroulent dans une ambiance conviviale. Si une pause sophrologique vous tente dans votre quotidien. **Contacts : Stéphanie Lapalus 06 63 16 83 02 - Sandrine Ghilardi 06 13 12 60 90.** Pour consulter les programmes sophro-naturo zen et sophro-nutrition, rendez-vous sur : [www.ghilardi-sophrologue-naturopathe.com](http://www.ghilardi-sophrologue-naturopathe.com). **Pour en savoir plus sur les séances de sophrologie, rendez-vous sur : www.sophrologie-a-toulouse.com**

ENERGIE & HARMONIE POURSUIT SES ACTIVITÉS



C'est bien connu la pratique de l'activité physique permet de se maintenir en bonne santé et de garder la tête sur les épaules. Afin d'éviter le repli sur soi lié à ce climat qui peut être anxiogène, dès le début du confinement, nous avons adapté les cours de tai-chi /qi gong et autres en visio. Cela a permis à tous les adhérents de bénéficier de tous les cours. De plus, pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur, nous proposons des fiches d'exercices. Personne n'est oublié ! Nous remercions les adhérents pour leurs encouragements. **Pour connaître l'association, ses activités et les plannings rendez-vous sur www.nrjarmonie.com ou contactez le 06 15 56 53 46.**

SPORTS



BASKET ANNÉE SPORTIVE 2020-2021 TOUTE PARTICULIÈRE SOUS LE SIGNE DE LA FRUSTRATION...

Comme tous les sports collectifs en salle, nous avons été frappés de plein fouet par les impacts de la crise sanitaire où toutes les activités ont été soit stoppées, soit déroulées de manière très ponctuelle sur des terrains extérieurs. Une grande frustration s'est ressentie chez l'ensemble des adhérents, petits et grands et relancer la machine s'avère compliqué si les conditions de reprise ne le permettent pas entièrement. Espérons malgré tout que la situation permettra une reprise à peu près normale à partir de cet été, même si l'on sait tous que l'impact se poursuivra jusqu'à la fin de l'année au moins. Si les conditions le permettent, nous re-proposerons des manifestations extra-sportives d'ici fin juin, fête du mini, fête du club... Pour nous permettre de nous retrouver tous autour de cette belle passion de la balle orange. Consultez le site du club pour venir soutenir nos équipes, voir les animations proposées ou pour nous rejoindre : [vbb-basket.fr](http://vbb-basket.fr) - **Contact : Bernard Pénavayre (Président) 06 80 57 35 92 Laurent Viacelli (communication) 06 59 66 96 02.**

DES NOUVELLES DU DISTRICT NORD (ANCIENNEMENT LE SECTEUR DES 4 VALLÉES)

2020 ne restera pas dans nos mémoires sur le plan sportif car année blanche, mais sera gravée dans nos pensées en raison de l'épidémie qui nous a toutes et tous touchés à différents degrés. Depuis 2020, le Secteur des 4 vallées rejoint par 11 clubs Toulousains est devenu le DISTRICT NORD. Il est composé de 5 membres élus du comité départemental de pétanque de la Haute-Garonne pour former ce nouveau bureau et des personnes co-optées pour nous aider dans diverses tâches. La mairie de Bouloc a de nouveau mis à notre disposition une salle à la Maison des Associations et



nous l'en remercions vivement. Nous espérons vous retrouver très vite sur les terrains de pétanque et partager à nouveau ces moments de partage, de convivialité et d'amitié. Ne réfléchissez pas : reprenez ou prenez votre licence de pétanque 2021 !

LE CLUB DE JUDO DE BOULOC MET À L'HONNEUR JULIEN DALOD

Malgré le contexte sanitaire difficile que nous traversons le club de judo s'investit depuis le début de la crise sanitaire pour qu'au moins les adhérents mineurs puissent entretenir une activité physique hebdomadaire. Cela a pu être réalisable grâce à la détermination et l'implication de Julien Dalod, professeur du club depuis 10 ans qui met tout en œuvre pour pérenniser et conserver une continuité des cours de judo et cela malgré les difficultés liées aux règles sanitaires. Actuellement 4ème dan et en préparation du 5ème dan, Julien se consacre depuis 3 ans entièrement à sa passion et à sa transmission. Grâce son travail, sa motivation et ses qualités pédagogiques reconnues, différentes écoles font appel à Julien pour lui confier la tâche d'initier les tous petits au judo. Tout au long de l'année, durant les vacances scolaires, Julien organise et anime des stages qui se veulent ludiques, récréatifs, sportifs et conviviaux, dont petits et grands sont friands. Alors n'hésitez pas, venez rejoindre le club.

Gilbert ESTAMPE

Adjoint au Maire en charge de la commission « Sports, culture, loisirs, communication et évènementiel »



FESTIVITÉS

COMITÉ D'ORGANISATION DES FESTIVITÉS



Le comité des fêtes a eu le plaisir de vous proposer la fête du village en juillet 2020 malgré les mesures et protocoles qui évoluaient sans cesse. Merci à la Municipalité et à Vous de nous avoir soutenus par votre présence. La situation sanitaire persistante, très difficile d'envisager quelque chose... Tournoi poker ? Fête de la musique ? Fête locale les 9-10 et 11 juillet 2021 et feu d'artifice ? Nous repartons pour l'instant sur les mêmes bases que l'an dernier, à savoir pas de programme avec nos partenaires et pas non plus de tournée des fleurs. Le Comité espère sincèrement pouvoir organiser ces manifestations et vous revoir bientôt !

SI BOULOC M'ÉTAIT CONTÉ

## SUITE .... L'ENSEIGNEMENT À BOULOC DU XVII<sup>E</sup> JUSQU'AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

(PAR L'ASSOCIATION DE RECHERCHES HISTORIQUES DE BOULOC : L'ARHB)



Ancienne mairie  
et école,  
actuellement  
emplacement  
de la Poste

**D**u XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle l'enseignement était surtout oral, religieux et payant.

Après la Révolution française, la Convention propose de nombreux projets, mais les réalisations tardent. Les écoles demeurent payantes et dirigées par des congrégations religieuses. Au fil des années, des lois importantes vont modifier cette situation.

De 1820 à 1824 le premier instituteur laïque libre établi à Bouloc, à "ses risques et périls" - c'est à dire sans secours de personne - se nommait Dangereux. Il prenait 1 franc par mois pour les élèves qui lisaient seulement, 1fr 50 pour ceux qui lisaient et qui écrivaient et 2 frs pour ceux qui lisaient, écrivaient et qui apprenaient le calcul.

En 1833 Guizot, ministre de l'Instruction Publique organise l'enseignement public mais admet « les écoles libres » c'est-à-dire laissant une place à l'enseignement religieux.

Bouloc connaît une période de croissance grâce au développement des briqueteries. De 1827 à 1835, la population ouvrière toute intéressée à s'instruire appela un nouveau maître, Mr Tiffes qui promit de mettre en pratique « l'enseignement mutuel ». Une expérience où le plus capable des écoliers sert de maître à celui qui l'est moins.

L'école fut assez prospère, malgré le refus de la municipalité de rétablir l'ancienne subvention de 250 francs (difficultés budgétaires). Douze, dix-huit ou vingt-quatre francs par an étaient à cette époque des sommes énormes que seules les familles aisées pouvaient se permettre. Aussi la nouvelle école ne fut pas prospère et s'arrêta au bout quatre ans.

En 1831, la municipalité avait alloué à Mr Douarre (maître en place) une indemnité de 60 frs à condition qu'il donne gratuitement l'instruction à 6 enfants appartenant aux familles les plus pauvres.

A partir de 1835 les premiers instituteurs communaux sont nommés.

Le 28 février 1835, le premier instituteur nommé fut Mr Douarre (en fait la mairie laissa en exercice l'enseignant déjà établi). C'est un enfant du pays, lequel installa l'école dans son propre domicile jusqu'en 1845 (actuellement 18 rue Jean Jaurès). Puis la commune acheta la maison Richard qui devint maison communale (mairie) et école publique, aujourd'hui emplacement de la Poste.

Deux écoles libres de filles ont été établies à Bouloc. La première de 1842 à 1847 et la seconde de 1852 à 1854. A part ces deux interruptions, l'école a été mixte jusqu'en 1867.

En 1867, une troisième institutrice libre vint s'établir dans la commune. Et en 1877, elle fut nommée institutrice communale (Melle Berny).

Octobre 1880 : une nouvelle école pour filles est établie dans un local appartenant à la commune, aujourd'hui ancienne cantine scolaire de l'école élémentaire.

En 1881-82, Jules Ferry alors ministre de l'Instruction Publique fait voter les lois de la République. L'école devient gratuite, laïque et obligatoire.

En 1880 : le traitement annuel de l'institutrice est de 850 francs et celui de l'instituteur de 1300 francs. La population scolaire en 1884 atteint 52 élèves pour l'école des garçons et 40 pour celle des filles.

Nous sommes toujours à la recherche de documents et informations, pour compléter notre travail : anecdotes, actes notariés, factures, cartes postales, photos, .... Si vous en possédez, merci de prendre contact avec nous au 05 61 82 03 70 ou [marie.est@orange.fr](mailto:marie.est@orange.fr). À bientôt...

Chers boulocaïnes, chers boulocaïns, La difficile pandémie qui nous frappe tous n'aura pas épargné notre petite ville et nous regrettons la perte de notre cher policier municipal, Stéphane Carré. Nous adressons à nouveau nos plus sincères condoléances à ses proches.

Notre quotidien se voit bouleversé à cause de ce coronavirus (ainsi que ses variants) et nous devons faire preuve d'abnégation pour protéger notamment nos plus anciens. Souhaitons que la campagne vaccinale permette de retrouver une vie un peu plus normale et conviviale dans les mois à venir.

Le Conseil Municipal poursuit autant que possible les missions pour lesquelles il a été élu.

**Le projet de préparation des repas sur place au niveau de la cantine scolaire** est lancé et le groupe « Bien vivre à Bouloc » s'en félicite. Il faut savoir que l'organisation structurelle des locaux telle que prévue par l'ancienne équipe a permis ce rapide lancement. À l'époque, le choix avait été fait de différer ce projet pour assurer une maîtrise budgétaire tout en prévoyant le nécessaire pour le réaliser.

Ce projet, en dehors de son investissement estimé autour des 280 000€ HT, impose désormais d'avoir :

- une anticipation sur les coûts humains et sa gestion sur le long terme
- une politique d'achalandage en local, en soutien à nos agriculteurs
- une gestion de projet organisée sous forme de comité de pilotage intégrant des acteurs/partenaires externes aux collectivités.

Sur **le projet de crématorium**, aucune étude n'a été remontée aux élus à ce jour. Y aura-t-il un impact écologique ? Entraînera-t-il des nuisances pour les habitations proches de la zone artisanale de Pythagore ? Un bilan financier sera-t-il réalisé par la commune (la suppression des taxes funéraires par la loi des finances 2021 impactera-t-elle ce projet) ?

**Cette loi des finances 2021** impose une baisse des impôts de production payés par les entreprises et prélevés par les collectivités. Après la réforme de la taxe d'habitation, dont la suppression bénéficie aujourd'hui à 80% de la population, l'autonomie sur les recettes fiscales par les collectivités tend à diminuer.

Il paraît donc important sur le budget 2021 et au vu du contexte national que les élus de la majorité donnent lors de leur présentation leur stratégie en termes d'orientation des dépenses, des investissements, et de recherche de dotations.

Les projets en cours candidateront-ils aux **appels à projet** lancés via le plan de relance de l'Etat ?

Après l'abandon du projet Bourg Centre initial élaboré par le précédent conseil municipal et validé par la Région en décembre 2018, vers quels axes de subventions les élus de la majorité actuelle souhaiteront-ils s'inscrire ?

Quelles politiques d'imposition les élus de la majorité voudront-ils porter au niveau communal et intercommunal ?

Une maîtrise, voire une baisse, s'impose à condition d'arriver à contenir globalement les charges.

**Nous, minorité municipale, resterons vigilants sur toutes les révisions de taxes.**

Par exemple, la réforme de la taxe des ordures ménagères, dans le cadre de la nouvelle politique d'enlèvement des ordures ménagères ne devra pas se traduire par une hausse des impôts, ce qui entraînerait, en plus d'alourdir nos impôts, de dégrader notre environnement par les dépôts sauvages.

Concernant le nouveau **city park**, nous invitons les jeunes qui s'y retrouvent pour y jouer à la plus grande prudence. Le grillage qui le sépare d'un bassin très proche est bas et peu solide. Il y va donc de la sécurité de tout un chacun.

Prenez soin de vous tous,  
Le groupe « Bien vivre à Bouloc »

### BOULOC LES NOUVELLES

Édité par  
la Mairie de Bouloc  
[accueil@mairie-bouloc.fr](mailto:accueil@mairie-bouloc.fr)  
[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)  
Tél. 05 62 79 94 94

Directeur de la  
publication :  
**Serge TERRANCLE**  
Responsable de la  
publication :  
**Service communication**

Création, réalisation :  
**Agence LSP, Toulouse**  
Impression :  
**Messages**

### BOULOC > LES RENDEZ-VOUS

En raison de la situation sanitaire actuelle et des mesures gouvernementales toujours en vigueur, la plupart des manifestations associatives et municipales sont malheureusement annulées. Certaines seront reportées, d'autres prennent une nouvelle direction. Nous espérons pouvoir vous revoir très bientôt, dès que la situation le permettra pour partager à nouveau des moments de convivialité et créer de nouveaux souvenirs ensemble.

• 29/05 - Vernissage Cuvée d'Artistes à 11 h 30 - Salle des fêtes - Mairie (En fonction de la situation sanitaire il est possible que l'événement soit diffusé en virtuel sur la page Facebook de la Mairie)

• 20/06 - Elections départementales et régionales, premier tour

• 27/06 - Elections départementales et régionales, second tour

• 07/07 & 08/07 - Collecte de sang à 14 h 00 - Salle des fêtes - ADSB

• 09/07, 10/07, 11/07 - Fête locale - Dans le village - COF (sous réserve)

• 21/08 - Cérémonie commémorative en l'honneur des résistants Lotois et de la famille Komornik à 9 h 00 - Stèle route de Fronton et Esplanade de Verdun - Mairie

• 04/09 - Forum des Associations à 14 h 00 - Cour de l'école élémentaire - Mairie

• 05/09 - Jardin Musical à 17 h 00 - Ancienne Maison du gardien au complexe sportif - APOIRC

La Bibliothèque  
Municipale  
présente...



[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)



# L'EXPO IDÉALE!



Avec Hervé Tullet



DU 21 AVRIL  
AU 31 MAI  
**ATELIERS**

DU 12 JUIN  
AU 31 JUILLET  
**EXPO**

Mais aussi...  
**DES WEBINAIRES**  
sur la page Facebook de la Mairie !